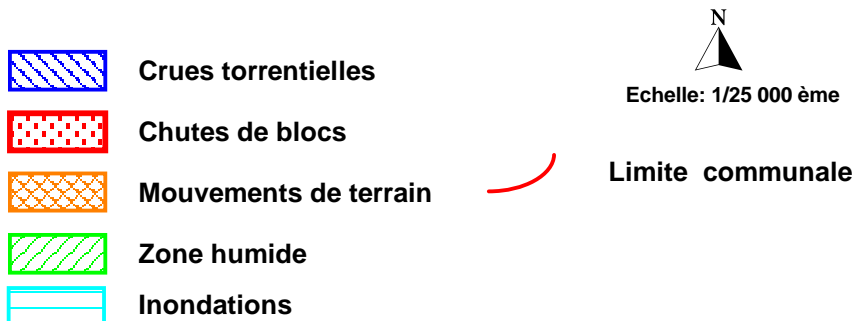


## Commune de BOUSSY

### Carte de localisation des aléas naturels



Ce plan ne constitue pas un document réglementaire opposable aux tiers.  
Il a été élaboré par les Services de l'Etat en novembre 2007 en fonction des données scientifiques connues à cette date.  
Il a été établi pour définir les zones dans lesquelles le Maire devrait procéder à l'information des populations sur les risques majeurs en application du Code de l'Environnement (Art. L125-2) et du décret du 11/10/1990 modifié.

n° d'autorisation IGN: PARIS 199(1984)50-51

